

N° du film : 164959

Version : 2

2001-06-19

Entente/contrat :

BABY BOY

GENRE : Drame

RÉSUMÉ :

Même bien intentionné, un jeune chômeur (Jody/Tyrese Gibson) ne trouve pas le sens de sa vie et reste sous la dépendance financière d'une mère qui a pourtant voulu lui inculquer le sens des responsabilités. Il entretient des liens infidèles avec son amie de cœur Yvette (Taraji P. Henson), dont il a un jeune enfant. Il joue du mieux qu'il peut au père à temps partiel, tout en observant d'un mauvais œil l'affection que porte à sa mère un solide gaillard (Ving Rhames) porté sur le sexe. Ses relations troubles avec les désœuvrés ou autres petits criminels vont l'amener au bord de la vraie délinquance, celle qui pourrait le marquer à vie par l'incarcération. Mais, Jody a la chance d'avoir autour de lui des gens soucieux de lui épargner le sort misérable auquel il semble prédestiné. Il échappe de justesse à un règlement de comptes et décide enfin d'assumer ses obligations d'adultes : accepter de répondre vraiment à l'amour de son amie et de son enfant et peut-être fonder une vraie famille.

MOTIFS :

Pour envelopper tout le film dans un climat de désarroi, le réalisateur John Singleton confronte deux groupes de Noirs : ceux qui mènent une vie honnête (la mère, l'amoureux de la mère, la petite amie, de fait la plupart des personnages) et ceux qui flirtent avec la marginalité ou le crime. La construction narrative s'appuie sur un montage rythmé par le *rap* ou le *hip hop* qui met en relief la dynamique particulière de ce milieu afro-américain. D'une grande vraisemblance, le drame n'occulte pas la violence conjugale mais la tempère par la sensualité des réconciliations. Un peu de nudités, des gestes amoureux évocateurs, quelques actes violents (coups de feu mortels, dont plusieurs ne sont qu'imaginés par le protagoniste), plusieurs dialogues parsemés de mots crus, bref un ensemble de situations dramatiques fortes incite le jury à réserver le film aux spectateurs qui possèdent un début de maturité.

CLASSEMENT : 13 ans et plus

INDICATION (S) : Langage vulgaire

27 juin 2001

Jean-Yves Saint-Pierre
Président du jury d'examen